

Règlement du Tournoi National B – 2015 du Tennis de Table Blagnacais

Article 1 – Le Tennis de Table Blagnacais organise son **tournoi National B** (n° d'homologation : **/2015) les **samedi 31 octobre et dimanche 1^{er} novembre 2015** au **gymnase du lycée Saint-Exupéry de Blagnac – rue George Sand – 31700 Blagnac.**

Article 2 – Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT. La présentation de la licence et d'une pièce d'identité (avec photo) sera obligatoire lors du pointage.

Article 3 – Le juge-arbitre sera **M. François DUMONT (JA3).**

Les épreuves se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T. (parties au meilleur des 5 manches en 11 points).

Article 4 – Le tournoi se déroulera sur **20 tables.**

Le pointage des joueurs s'effectuera 30 minutes avant chaque tableau.

Le tirage au sort public aura lieu sur place 20 minutes avant chaque tableau.

Le forfait du joueur sera prononcé 5 min après le premier appel.

Le comité d'organisation et les juges-arbitres pourront prendre toutes décisions pour assurer le bon déroulement du tournoi.

Les balles ne seront pas fournies par l'organisation.

Article 5 – Le tournoi comportera les tableaux et les dotations suivants :

Samedi 31 octobre 2015

	Tableau	Horaire	Fin prévue	Places	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
A	NC – 799 pts	9h30	15h00	60	40€	20€	10€	Lot
B	NC – 1699 pts	10h30	16h00	60	120€	60€	30€	15€
C	NC – 1099 pts	12h00	17h00	60	60€	30€	15€	Lot
D	NC – non numéroté	13h30	19h00	60	150€	75€	35€	15€
E	NC – 1399 pts	15h00	20h00	60	80€	40€	20€	10€
F	≥ 1700 pts	16h00	21h00	60	180€	90€	45€	20€
G	Toutes séries Dames	17h00	20h00	24	60€	30€	15€	Lot
H	Jeunes B-M-C ≤ 899 pts			36	Lot	Lot	Lot	Lot

Dimanche 1^{er} Novembre 2015

	Tableau	Horaire	Fin prévue	Places	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
I	NC – 899 pts	9h	16h00	60	40€	20€	10€	Lot
J	NC – 1799 pts	10h	17h00	60	140€	70€	35€	15€
K	NC – 1499 pts	11h30	17h30	60	100€	50€	25€	10€
L	Toutes catégories	13h	20h00	60	300€	150€	75€	30€
M	NC – 1199 pts	14h30	19h00	60	60€	30€	15€	Lot
N	Handicap	15h30	19h00	60	100€	50€	25€	Lot

Les tableaux sont mixtes sauf le tableau **G** qui est réservé aux féminines.

Les benjamin(e)s ne pourront participer qu'aux tableaux **H et N** sauf dérogation (cf. règlement fédéraux).

Le tableau Jeunes **H** est limité aux catégories -11 ans, -13 ans, -15 ans **et** le nombre de points licence inférieur ou égal à **899 points**.

La dotation totale est de **3315€ + lots**

Article 6 – L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier les dotations d'un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Article 7 – Les tableaux se dérouleront par poules de 3 sauf le tableau **N**. Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau par élimination directe.

Le tableau **N** sera un tableau par élimination directe.

Les parties pendant les poules seront arbitrées par les joueurs.

Article 8 – Dans le tableau **N** (Handicap) les parties se joueront au meilleur des 3 manches en 11 points (2 manches gagnantes). Le joueur le mieux classé part avec un retard de 1 point par classement d'écart à chaque set, avec un maximum 10 points de retard par set. Pour les joueurs numérotés, le classement est calculé à partir du nombre de points licence.

Exemple : le joueur A numéroté 200 (2500 points) rencontre le joueur B classé 19. Il y a 6 classements d'écart entre les 2 joueurs soit 6 points de handicap pour A. Quand A atteint 6 points à chaque set, il repart à 0.

Article 9 – Un joueur peut s'inscrire à 3 tableaux maximum par jour.

- 1 tableau : **8€**
- 2 tableaux : **15€**
- 3 tableaux : **21€**
- tableau Jeunes **H** : **5€**

Article 10 – Les inscriptions sont à faire parvenir au plus tard le **vendredi 30 octobre 2015 à 12h** par mail de préférence tournoi@ttblagnacais.fr ou par téléphone au **0782310622**.

Le règlement des inscriptions s'effectuera sur place le jour du tournoi.

Si des places sont encore disponibles, l'inscription sur place sera possible avec l'accord du juge arbitre et avec une majoration de 1€ par tableau.

Article 11 – Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte, de vol ou de tout incident pouvant survenir au cours du tournoi, dans la salle, les vestiaires, les abords et le trajet. Dans tous les cas de détérioration, les frais de réparation seront supportés par celui ou celle qui en sera l'auteur.

Article 12 - Tout joueur ou accompagnateur participant au tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos dans le cadre de la publicité du tournoi (site internet, presse, médias divers,...).

Article 13 – Il n'y aura pas d'interruption à l'heure du repas. Une buvette proposera des sandwiches, des gâteaux et des boissons.

Article 14 – Le fait de s'engager dans le tournoi implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Pour ce qui aurait pu être omis dans ce règlement, et pour le bon déroulement des épreuves, il sera fait application des règlements de la F.F.T.T.